

Règles de l'Espace d'échange du contrat de la grande baie de la Martinique

D.1-Sensibilisation des scolaires et du grand public

C.1-Restauration des milieux naturels

B.1-Organisation des zones de mouillages

B- Une filière nautique responsable

A.1-Sécurisation sanitaire

A- Une offre balnéaire de qualité

Généralités

Inscription & Connexion à l'espace d'échange

D.2-Animation, gestion et suivi du contrat de baie